



# FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION

## COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

### WATERPOLO GARÇONS 2023 - 2024

#### CATÉGORIES DES ÂGES

**U 13 GARÇONS:** Nés en 2011 et APRÈS.

**U 16 GARÇONS::** Nés en 2008 et APRÈS

**SENIORS GARÇONS::** 17 ANS ET PLUS (Nés en 2007 et AVANT).

**COUPE DU TRÔNE GARÇONS::** 14 ANS ET PLUS (Nés en 2010 et AVANT).

Seuls les joueurs cités sur le tableau ci - dessous sont autorisés à prendre part aux compétitions de Waterpolo lors de la Saison Sportive 2023 - 2024 avec les associations receptrices de leurs choix  
(autorisations déposées au Secretariat de la FRMN).

#### IMPORTANT:

- **U 13 GARÇONS::** Chaque association engagée en U 13 a le droit de faire participer Deux (2) joueurs de 14 ans (nés en 2010) licenciés à cette association (association d'origine) en Plus de Deux (2) joueurs U 13 au maximum (nés en 2011 et Après) autorisés par d'autres associations et dont les noms figurent sur le tableau ci - dessous.
- **U 16 GARÇONS::** Chaque association engagée en U 16 a le droit de faire participer Deux (2) joueurs U 16 (nés en 2008 et Après) autorisés par d'autres associations et dont les noms figurent sur le tableau ci - dessous.
- **SENIORS GARÇONS::** Chaque association engagée en SENIORS a le droit de faire participer Deux (2) joueurs SENIORS (nés en 2007 et AVANT) autorisés par d'autres associations et dont les noms figurent sur le tableau ci - dessous.

- COUPE DU TRÔNE GARÇONS:: Chaque association engagée en OPEN GARÇONS a le droit de faire participer Deux (2) joueurs COUPE DU TRÔNE GARONS (nés en 2007 et AVANT) autorisés par d'autres associations et dont les noms figurent sur le tableau ci - dessous.

**ATTENTION:**

**Une association engagée dans une catégorie n'a pas le droit de prêter des joueurs à d'autres associations pour cette catégorie.**

**TOUS LES INSCRITS SUR LA FEUILLE DU MATCH DOIVENT DELIVRER LEURS LICENCES  
JOUEURS DE L'ASSOCIATION D'ORIGINE - JOUEURS AUTORISES PAR D'AUTRES ASSOCIATIONS  
ENTRAINEURS - DIRIGEANTS - ....**

TOUTE PERSONNE SANS LICENCE, POUR S'INSCRIRE SUR LA FEUILLE DU MATCH, LE RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION DOIT PRESENTER **UNE DECLARATION SUR L'HONNEUR** POUR LES PERSONNES SANS LICENCES, EN PLUS **D'UNE CAUTION DE 200 DH (DEUX CENTS DIRHAMS) POUR CHAQUE PERSONNE NE PRESENTANT PAS SA LICENCE** (ESPECES OU BIEN CHEQUE QUI SERONT REMISES AU SECRETARIAT DE LA FRMN PAR LES DELEGUES FEDERAUXOU BIEN PAR LES ARBITRES).

NOMS - PRENOMS	DATES DE NAISSANCE	ASSOCIATIONS D'ORIGINE	ASSOCIATIONS RECEPTRICES POUR LE WATERPOLO
BENSAID YAHYA	2012	CNCS	<b>RAJA NATATION</b>
TAHSI MOHAMED	2011	CNCS	<b>RAJA NATATION</b>
NORDINE MOHAMED ADAM	2005	OCC	<b>RAJA NATATION</b>
SARAH SAMY	2012	TSC	<b>WAC</b>
KRIM ZAKARIA	2012	ADM	<b>WAC</b>

**ATTENTION:** - Pour chaque match et pour chaque association, **UN MAXIMUM, de Deux (2) joueurs autorisés par d'autres associations qui pourront etre inscrits sur la feuille du match.** (les noms doivent figurer sur le tableau ci - dessus).

**Les joueurs prêtés n'ont plus le droit de prendre part aux compétitions de Waterpolo avec leurs associations d'origine au cours de la saison sportive 2023 - 2024.**

**LE PRESIDENT DE LA C. O. C. DE LA FRMN**  
**Zouheir EL MOUFTI**

**LE PRESIDENT DE LA FRMN.**  
**Driss HASSA**